



**Edouard Philippe**  
**Premier Ministre**  
57 rue de Varenne  
75700 Paris SP 07

Paris, le 8 juin 2020

*Copie : Elisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire*

*Objet : Alerte et propositions concernant la situation financière des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA)*

Monsieur le Premier Ministre,

La qualité de l'air a des conséquences sanitaires - 48 000 morts prématurées par an en France selon Santé Publique France - mais aussi économiques - estimées à 100 milliards par an -, juridiques - avec des procédures contentieuses nationales et européennes qui se multiplient -, et politiques. C'est également un sujet à forte sensibilité médiatique, et la première préoccupation environnementale des Français, qui réclament une information de plus en plus précise, indépendante et accessible sur l'air qu'ils respirent.

**Atmo France fédère les 18 Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA), qui surveillent, prévoient, informent et accompagnent tant l'action publique que les acteurs économiques sur ce sujet depuis près de 40 ans.**

Depuis la loi LAURE de 1996, dite « loi sur l'air », ces associations sont agréées par l'État et sont les seules à rassembler de manière indépendante et équilibrée, sur un territoire donné, toutes les parties prenantes de la qualité de l'air, ce qui en fait les acteurs incontournables du passage à l'action.

**Le modèle économique des AASQA était depuis quelques années fragilisé par :**

- L'augmentation des exigences réglementaires concernant nos missions, sans évolution proportionnelle du financement ;
- La mise en *open data* gratuite de nos données conformément à la loi numérique et à la Directive Inspire ;
- La diminution structurelles et tendancielle de nos ressources issues de la TGAP Air (dons libératoires au titre de l'article 266 decies du code des douanes) ;
- Le désengagement de certaines collectivités locales, lié à la fois à un flou réglementaire sur leurs responsabilités et aux difficultés financières que certaines d'entre elles rencontrent, même s'il faut souligner qu'elles sont fort heureusement nombreuses à s'impliquer.

**La crise liée au covid-19 vient aujourd'hui accélérer ces difficultés et nous sommes très inquiets pour l'avenir.**

Pendant le confinement, les équipes des AASQA sont restées fortement mobilisées pour poursuivre notre mission de service public malgré les mesures de chômage technique partiel auxquelles plusieurs de nos structures ont été contraintes. Le professionnalisme et l'engagement de leurs 600 salariés et de leurs conseils d'administration leur ont aussi permis de produire plusieurs évaluations de l'impact des mesures de confinement sur la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre<sup>1</sup>. Alors que plusieurs études internationales ont démontré que la mauvaise qualité de l'air est un facteur aggravant du covid, les AASQA collaborent actuellement avec Santé Publique France et l'Ineris à deux études françaises sur le sujet.

<sup>1</sup> <https://atmo-france.org/covid-19/>

**La problématique de la qualité de l'air sera un sujet incontournable du « monde d'après »**, comme en témoigne par exemple la lettre ouverte de 40 millions de professionnels de santé dans le monde aux dirigeants du G20 réclamant notamment la prise en compte des enjeux « air », « climat » et « santé » dans les différents plans de relance en cours de déploiement<sup>2</sup>. Dans une interview au « *Financial Times* » du 16 avril dernier, le Président de la République a lui-même déclaré : « *Quand nous sortirons de cette crise, les gens n'accepteront plus de respirer de l'air pollué. Les gens diront... Je ne suis pas d'accord pour vivre dans une société où je vais respirer un tel air, où mon bébé aura une bronchite à cause de cela. Et n'oubliez pas que vous avez tout arrêté pour cette histoire de Covid, mais maintenant vous voulez me faire respirer du mauvais air !* »<sup>3</sup>.

**Nous aimerions beaucoup avoir l'occasion, dans un futur proche, de vous entretenir de préoccupations qui nous animent depuis déjà plusieurs années :**

- La consolidation de notre modèle économique actuel et la recherche d'un nouveau modèle économique pour les AASQA, afin d'assurer un financement adapté aux enjeux de la surveillance et d'information auquel la France fait face, dans le respect du pluralisme de nos financeurs, et avec une vigilance particulière sur le financement de la surveillance réglementaire;
- Le dé plafonnement des dons libératoires de TGAP ;
- L'élargissement du principe pollueur-payeur - qui pour l'instant ne concerne que les industriels – comme le réclame notamment la Cour des Comptes<sup>4</sup> ;
- Le renforcement de l'évaluation de l'impact sur l'air des politiques publiques (mise en place du 1% évaluation des politiques publiques de l'air, et vigilance sur l'impact des autres politiques publiques - urbanisme, transport, chauffage... - sur l'air), pour améliorer l'efficacité de la dépense publique.

**Ce sont malheureusement des enjeux beaucoup plus immédiats et urgents liés à la crise du covid-19 et à ses conséquences financières lourdes pour plusieurs de nos associations qui nous amènent aujourd'hui à vous solliciter dans l'urgence, dans le cadre du projet de loi de finance rectificative en cours de finalisation, après un rendez-vous la semaine dernière au cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics.**

**Nous aurions notamment besoin d'une subvention exceptionnelle de 3 millions d'euros afin de pallier aux conséquences directes pour nous de la crise économique liée au covid.** Cette somme prend en compte les plans d'économie déjà mis en place grâce aux mesures de chômage technique partiel lorsqu'elles étaient possibles, au report d'échéances bancaires ou encore à l'annulation de certains événements prévus au second trimestre. Elle servira également à accompagner la mise en œuvre des ZFE-m, qui selon la loi LOM doit se faire d'ici à la fin de l'année et mobilisera les AASQA.

**Nous vous proposons par ailleurs, dans le cadre du plan de relance, un plan spécial d'investissement dans les politiques publiques « air » qui pourrait comprendre :**

- L'adaptation de notre parc dédié à la surveillance réglementaire aux nouvelles exigences (sortie du nouvel indice Atmo prévue au 1er janvier 2021, avec prise en compte des PM2,5 par exemple) ;
- La surveillance des polluants émergents conformément aux recommandations de l'ANSES, et appui aux académiques et à leurs études sanitaires (PUF, ammoniac, composés organiques volatils nouveaux, pesticides, etc.) ;
- L'évolution numérique de nos métiers (information, communication, sensibilisation, évaluation plus précise de l'exposition des populations par la modélisation fine échelle, etc) ;

<sup>2</sup> <https://www.ouest-france.fr/economie/entreprises/crise-du-coronavirus/des-millions-de-soignants-appellent-une-relance-viable-et-verte-6846827>

<sup>3</sup> <https://www.lesechos.fr/monde/europe/emmanuel-macron-en-appelle-a-une-europe-des-transferts-financiers-et-de-la-solidarite-1195649>

<sup>4</sup> Recommandation 5, détaillée page 85 du *Rapport sur les Politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air* de 2015, <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/20160121-rapport-politiques-publiques-lutte-contre-pollution-air.pdf>

- Le suivi environnemental des situations incidentelles et accidentelles ayant des impacts sur la qualité de l'air et les populations, comme récemment à Lubrizol ;
- L'accompagnement de la transition écologique par le développement d'outils d'évaluation des politiques publiques de l'air.

**Nous estimons à environ 30 millions d'euros le besoin de financement pour ce plan lié au dispositif national de surveillance, comprenant le Bureau de la qualité de l'air (MTES), le Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) en charge de la coordination scientifique et technique, et nos associations déployées sur tout le territoire national.**

**Les sommes à mobiliser sont relativement modestes au vu des enjeux sanitaires, économiques, politique et médiatiques concernés.**

Rappelons que les données des AASQA, qu'elles mettent à disposition gratuitement en open data, mais aussi leur travail sur l'innovation en lien avec les acteurs économiques, alimentent une activité économique créatrice de plus en plus d'emplois en France.

Rappelons également que **le dispositif français de surveillance de la qualité de l'air est unique au monde** par sa gouvernance, et que sa qualité est internationalement reconnue. Elle participe au rayonnement de l'expertise française et vient en appui à la diplomatie économique des ambassades, avec des projets qui valorisent les coopérations décentralisées des collectivités et offrent *in fine* des débouchées à des entreprises françaises, par exemple à Hanoi, Pékin ou encore à Dakar.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande soutenue par le député Jean-Luc Fugit, Président du Conseil National de l'Air.

**Nous sommes à votre disposition pour tout échange utile et comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous, au service de l'action publique, pour poursuivre notre objectif d'amélioration de la qualité de l'air.**

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de nos salutations les plus sincères.

**Guy Bergé**  
Président d'Atmo France



**Jean-Luc Fugit**  
Président du Conseil National de l'Air  
Député du Rhône



**Jean-François Husson**  
Sénateur de Meurthe et Moselle  
Représentant du Sénat au Conseil National de l'Air



**Et les Présidents et les Représentants des AASQA :**

**Mouslim Abdourahaman**, Président d'Hawa Mayotte  
**Vincent Allier**, Représentant d'Atmo Occitanie  
**François Alfonsi**, Président de Qualitair Corse  
**Gérard Bacles**, Président d'Atmo Nouvelle-Aquitaine  
**Jean-Félix Bernard**, Président d'Airparif  
**Nicolas De Fontenay**, Président de Gwad'Air  
**Éric Fournier**, Président d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes  
**Laurent Gérault**, Président d'Air Pays de la Loire  
**Catherine Hervieu**, Présidente d'Atmo Bourgogne-Franche-Comté  
**Denise Hoarau**, Présidente d'Atmo Réunion  
**Jean-François Husson**, Président d'ATMO Grand Est  
**Alain Laplanche**, Président d'Air Breizh  
**Pierre-Charles Maria**, Président d'AtmoSud  
**Jean-Patrick Masson**, Représentant d'Atmo Bourgogne-Franche-Comté  
**Denis Merville**, Président d'Atmo Normandie  
**Jacques Patris**, Président d'Atmo Hauts-de-France  
**Rodolphe Sorps**, Président d'Atmo Guyane  
**Thierry Suaud**, Président d'Atmo Occitanie  
**Alix Tery-Verbe**, Présidente de Lig'Air  
**Marie-France Thodiard**, Présidente de Madinair